COMITE D'EURE-ET-LOIR DE TENNIS DE TABLE

Chartres, le 1er novembre 2026

à l'attention des licenciés d'Eure et Loir
à l'attention des éducateurs euréliens
à l'attention des dirigeants euréliens

Objet : formation « arbitre régional (AR) »

Madame, Monsieur,

Le Comité d'Eure-et-Loir de tennis de table organise une session de formation **« Arbitre régional (AR) »**, ouverte à tous les licenciés du département.

Cette formation constitue **la première étape dans la filière de l'arbitrage et du juge-arbitrage**. Elle permet d'apprendre à arbitrer concrètement une partie de tennis de table, en simple comme en double, en maîtrisant les règles et les gestes de l'arbitre.

C'est également un passage indispensable pour celles et ceux qui souhaitent poursuivre leur parcours vers d'autres formations, notamment celles de juge-arbitre, qui permettent ensuite de prendre en charge l'organisation sportive d'épreuves (championnat par équipes, critérium fédéral, tournois…).

Une formation pour les joueurs… mais aussi pour les parents !
Une vidéo présentant concrètement le contenu de cette formation a été réalisée en 2022 : http://youtu.be/rH8DFWlvoG8

N'hésitez pas à la visionner pour découvrir ce qui vous attend ! Vous constaterez que cette formation ne s'adresse pas uniquement aux joueurs : les parents accompagnateurs, les bénévoles et toutes les personnes intéressées par l'arbitrage peuvent également y trouver leur place !

Vous trouverez des informations complémentaires sur la formation AR sur le site de la Ligue Centre-Val de Loire : http://liguecentrett.com/formation-emploi/formations-arbitres-et-juges/ (rubrique « AC / **AR** »)

Le lien pour s'inscrire est également disponible sur cette page, ou directement ici :
https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSd49KZ8i1ZEYcU5-OePtsRSmmR29pRs3Fd1JyHnmGJknHv86w/viewform

Date limite d'inscription : lundi 23 novembre (délai de rigueur).

Quand et où aura lieu la formation ?
La formation organisée par le Comité sur le territoire eurélien se déroulera le **samedi 28 novembre 2026,** salle Jean-Philippe Gatien – Complexe sportif Christian Rosskopf - Rue Jules Hetzel – CHARTRES

- Accueil des stagiaires : 8h30
- Début de la formation : 9h
- Fin prévisionnelle : vers 19h
- Pause déjeuner : environ 1 heure *(un repas en commun sera proposé dans une cafétéria proche, la ligue prenant en charge le repas des stagiaires et du formateur)*

Comité d'Eure-et-Loir de Tennis de Table – ***5 rue du petit Réau - 28300 LEVES***
Tél. 06 45 36 41 41 - courriel : comite28tt@wanadoo.fr
Site Internet : www.comite28tt.fr

Quelques précisions pratiques
Un email sera adressé aux personnes inscrites afin de leur communiquer le déroulement détaillé de la journée et les éléments du règlement qu'il conviendra de lire au préalable.
Ce message permettra également de recenser d'éventuels besoins pédagogiques particuliers, par exemple en cas de difficultés liées à la lecture ou à l'écriture, afin de pouvoir adapter au mieux l'accompagnement des stagiaires.

Qui peut participer ?
Pour suivre cette formation, il est nécessaire de disposer d'une **licence FFTT « Compétition »**. Celle-ci peut toutefois être activée « sans pratique sportive » : aucune certification médicale n'est alors nécessaire.

Il n'existe pas de condition d'âge minimum pour accéder à cette formation. Il faut néanmoins garder à l'esprit que la journée est assez dense, avec environ 8 heures de formation, et demande une bonne capacité de concentration. **Un âge de 12 ans peut ainsi constituer un repère indicatif**, même si cela dépend naturellement de la maturité et du profil de chaque jeune. Les parents peuvent bien entendu se rapprocher du Comité pour échanger à ce sujet avant une éventuelle inscription.

Nous espérons vous retrouver nombreux pour cette journée de formation, que vous soyez joueur, parent, accompagnateur ou simplement intéressé par l'arbitrage !

Restant à votre disposition pour toute question,

Sportivement,

Stéphane Ollivier,
Formateur de cette session
« Arbitre Régional »



Comité d'Eure-et-Loir de Tennis de Table – ***5 rue du petit Réau - 28300 LEVES***
Tél. 06 45 36 41 41 - courriel : comite28tt@wanadoo.fr
Site Internet : www.comite28tt.fr